

# POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE À PART ENTIÈRE :

POUR UN VÉRITABLE EXERCICE DU DROIT À L'ÉGALITÉ

BILAN ANNUEL 2019-2020 - en résumé

Le contenu de cette publication a été rédigé par  
l'Office des personnes handicapées du Québec.

Le présent document peut être consulté sur le site Web de  
l'Office des personnes handicapées du Québec à l'adresse :  
[www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/politique-a-part-entiere/](http://www.ophq.gouv.qc.ca/loi-et-politiques/politique-a-part-entiere/).

Ce document est disponible en formats adaptés sur demande.

Dépôt légal : 2022  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-91166-1 (version PDF)  
ISBN : 978-2-550-91167-8 (version texte électronique)  
ISBN : 978-2-550-91168-5 (version braille)  
ISBN : 978-2-550-91171-5 (version LSQ)  
ISBN : 978-2-550-91168-5 (version caractères agrandis)  
ISSN : 1929-5944 (version PDF)  
ISSN : 1929-5944 (version texte électronique)  
ISSN : 1929-5952 (version braille)  
ISSN : 1929-5960 (version LSQ)  
ISSN : 1929-5987 (version caractères agrandis)

Office des personnes handicapées du Québec  
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
Courriel : [info@ophq.gouv.qc.ca](mailto:info@ophq.gouv.qc.ca)  
Site Web : [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)

# À PART ENTIÈRE : UNE POLITIQUE POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2009, le gouvernement du Québec a adopté la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, qui a pour but d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. La politique vise l'atteinte de résultats concrets et identifie trois principaux défis à relever.

## Les résultats attendus visent à tendre vers :

- L'amélioration significative des conditions de vie des personnes handicapées;
- Une réponse complète à leurs besoins essentiels;
- La parité avec les autres citoyens dans l'exercice de leurs rôles sociaux.

## Les défis de la politique sont :

1. Une société inclusive;
2. Une société solidaire et plus équitable;
3. Une société respectueuse des choix et des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

Le suivi et l'évaluation de cette politique ont été confiés à l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office). L'Office réalise ces travaux en collaboration avec le Comité de suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique À part entière. Ce comité est composé de représentantes et de représentants du conseil d'administration de l'Office, de ministères, du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées et d'un expert.

Pour assurer la mise en œuvre de cette politique en 2019-2020, deux outils principaux ont été privilégiés :

- > Le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux (PEG) visant à favoriser la mise en œuvre de la politique À part entière comprenant 63 engagements pris par 24 ministères et organismes publics;
- > Les plans d'action annuels à l'égard des personnes handicapées des ministères et organismes publics employant au moins 50 personnes et des municipalités comptant au moins 15 000 habitants.

Couvrant l'année 2019-2020, cette brochure résume le onzième bilan annuel de la mise en œuvre de la politique. Vous pouvez consulter le bilan intégral sur le site Web de l'Office au [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

## À NOTER

Conformément au cadre d'évaluation adopté par le conseil d'administration de l'Office en 2009, les bilans annuels visent à répondre à la question suivante :

### La politique est-elle mise en œuvre ?

Une première série de rapports d'évaluation de l'efficacité de la politique a été produite par l'Office en 2017 et une seconde le sera en 2021, afin de répondre aux questions suivantes :

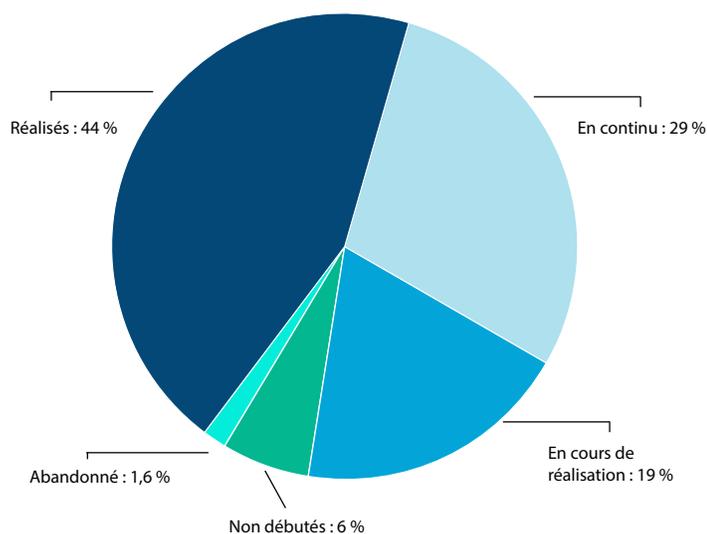
### La politique a-t-elle contribué à réduire les principaux obstacles à la participation sociale des personnes handicapées ?

### Les résultats attendus de la politique sont-ils atteints ?

# ÉTAT DE RÉALISATION DU PEG AU 31 MARS 2020 : DES ENGAGEMENTS POUR LA PLUPART RÉALISÉS, EN COURS DE RÉALISATION OU EN CONTINU

Après la cinquième et dernière année de mise en œuvre, 92 % des 63 engagements inscrits au PEG sont réalisés, en cours de réalisation ou en continu. Mentionnons qu'un seul engagement est considéré comme abandonné.

## État de réalisation des mesures des 63 engagements inscrit au PEG au 31 mars 2020



## Des exemples d'actions réalisées

4



### Vers l'instauration du Programme de revenu de base par le MTESS

Engagement 19 : Le rapport final du Comité conjoint sur l'accès au Programme de revenu de base a été remis au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en décembre 2019 et comprend 90 recommandations. L'analyse de celles-ci s'est amorcée dès le dépôt du rapport. Plusieurs des recommandations sont prises en compte dans le cadre du développement du Programme de revenu de base qui sera instauré en 2023.



### Des investissements par le MEQ pour soutenir les élèves handicapés en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Engagement 26 : Le ministère de l'Éducation a bonifié les mesures « Accroche-toi en formation générale des adultes » et « Accroche-toi en formation professionnelle » (total de 22,5 M\$) pour accompagner les élèves ayant des besoins particuliers et soutenir le personnel enseignant. Ces sommes servent notamment au déploiement des services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes et en formation professionnelle.



## Une révision des programmes visant les déplacements des personnes handicapées par le MTQ

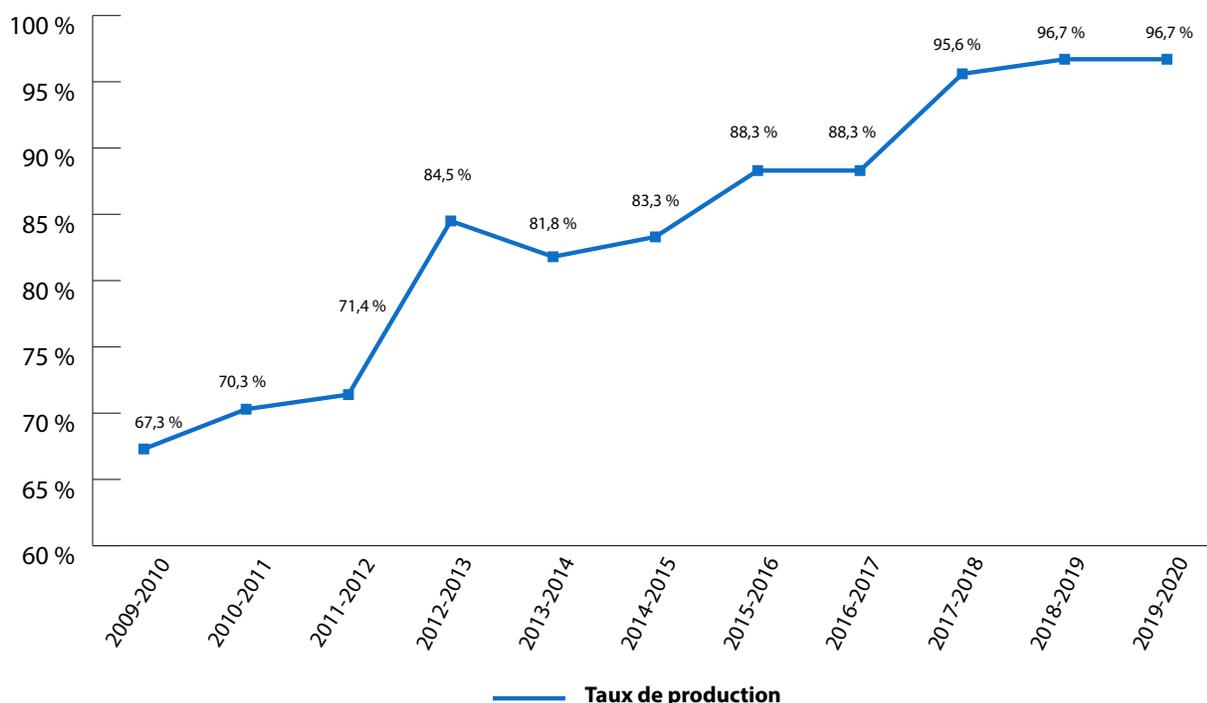
Engagement 47 : Le ministère des Transports a entrepris une révision de l'ensemble des programmes visant le transport des personnes handicapées, soit le Programme de subvention au transport adapté, le Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles, le Programme de vignettes de stationnement pour les personnes handicapées ainsi que le Programme d'adaptation de véhicule pour les personnes handicapées. En plus de cette révision, en 2019-2020, le MTQ a amorcé des travaux en vue de la réalisation d'une étude sur les besoins de déplacement des personnes handicapées qui permettra notamment d'identifier des pistes d'amélioration. L'étude qui prendra la forme d'un sondage sera réalisée au cours de l'année 2020-2021.

## LES PLANS D'ACTION ANNUELS À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES : UN TAUX DE PRODUCTION ÉLEVÉ ET UNE QUALITÉ EN CROISSANCE

### La quasi-totalité des organisations assujetties ont produit un plan d'action

En 2019-2020, un total de 183 ministères, organismes publics et municipalités étaient tenus par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* de produire un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. De ce nombre, 107 ministères et organismes publics ainsi que 70 municipalités l'ont fait pour un taux de production de 97 %.

Taux de production des plans d'action annuels

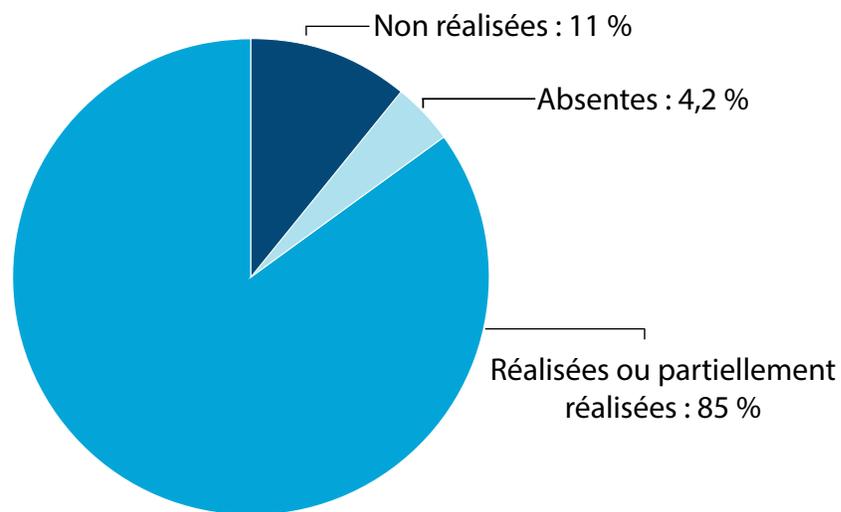


En 2019-2020, les plans d'action contiennent **4 079 mesures**, dont 1 656 relèvent des ministères et organismes publics et 2 423 des municipalités.

## La majorité des mesures prévues en 2018-2019 ont été réalisées

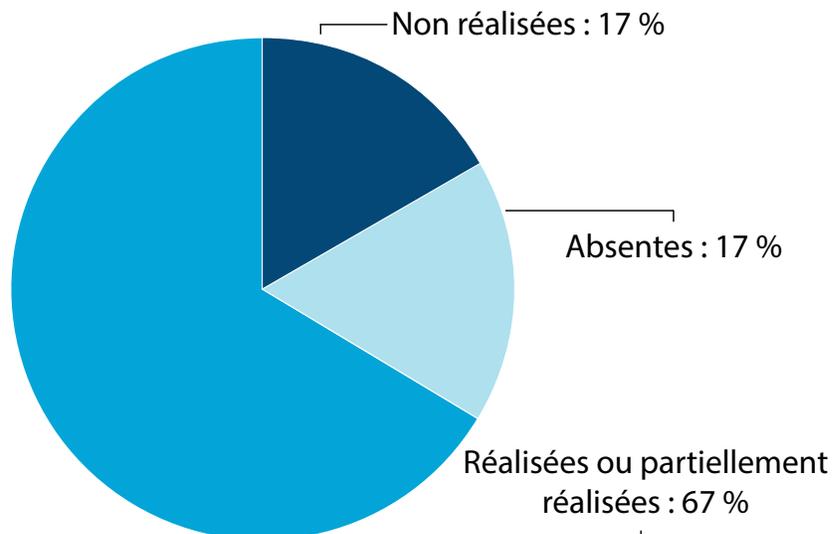
Chaque plan d'action doit présenter le bilan des actions réalisées l'année précédente. En 2019-2020, 83 % des ministères et organismes publics qui ont produit un plan d'action y ont inclus un bilan de l'état de réalisation des mesures prévues de leur plan d'action 2018-2019. Il s'agit d'une diminution comparativement à l'année précédente où 92 % des ministères et organismes publics avaient inclus un bilan dans leur plan d'action. Cette figure présente l'état de réalisation en 2019-2020 des mesures inscrites l'année précédente.

### État de réalisation des mesures des ministères et organismes publics



Quant aux municipalités, 90 % de celles qui ont produit un plan d'action en 2019 y ont inclus un bilan de leur plan d'action 2018, une hausse par rapport à l'année précédente (78 %). Cette figure présente l'état de réalisation en 2019 des mesures inscrites l'année précédente.

### État de réalisation des mesures des municipalités



## Moins de la moitié des ministères et des organismes publics dont la mission est directement liée à la participation sociale des personnes handicapées planifient des mesures en lien avec leurs programmes, politiques et services

Une analyse des mesures inscrites aux plans d'action des ministères et organismes publics a été effectuée de façon à déterminer si ces mesures sont liées ou non à leur mission. Les mesures liées à la mission touchent les lois, les politiques, les programmes, les mesures et la prestation de services en lien avec les grands secteurs d'activité couverts par la mission des ministères et organismes publics, tels que le transport, l'emploi, la santé, l'éducation ou le logement.

Seuls les plans d'action des ministères et organismes publics dont la mission est directement liée à la participation sociale des personnes handicapées ont été considérés pour cette analyse. En 2019-2020, 51 des 54 ministères et organismes publics appartenant à cette catégorie ont produit un plan d'action.

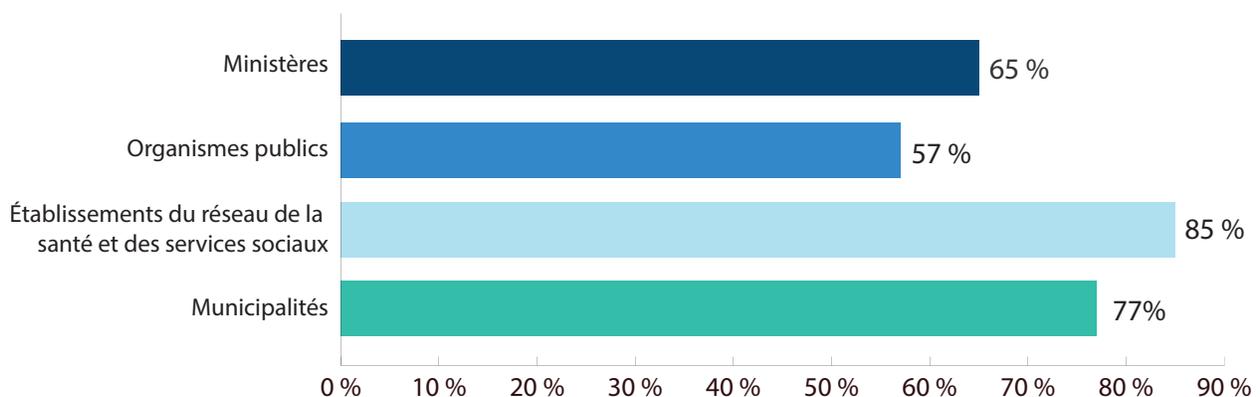
Près de la moitié (45 %) des 51 ministères et organismes publics dont la mission est directement liée à la participation sociale des personnes handicapées ont prévu dans leur plan d'action des mesures liées à leur mission. Il s'agit d'une légère diminution comparativement à 2018-2019 (49 %). Sur l'ensemble des mesures prises par les ministères et organismes publics dont la mission est directement liée à la participation sociale des personnes handicapées, 173 mesures (20 %) sont liées à leur mission en 2019-2020.

## Plus des deux tiers des organisations assujetties consultent des personnes handicapées et leurs représentants afin de produire leur plan d'action

L'Office suggère la consultation de personnes handicapées et de leurs représentants au moment de l'élaboration d'un plan d'action. Selon l'Office, la consultation de personnes handicapées et de leurs représentants contribue à l'amélioration de la qualité d'un plan d'action en s'assurant que les obstacles pertinents sont identifiés et que les mesures adéquates pour les réduire sont prévues.

Au total, 70 % des ministères, des organismes publics, et des municipalités ont mentionné dans leur plan d'action avoir consulté des personnes handicapées et leurs représentants lors de son élaboration en 2019-2020. Plus spécifiquement, 65 % des ministères et organismes publics l'ont affirmé, soit 65 % des ministères, 57 % des organismes publics et 85 % des établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Pour les municipalités, 77 % d'entre elles l'ont mentionné.

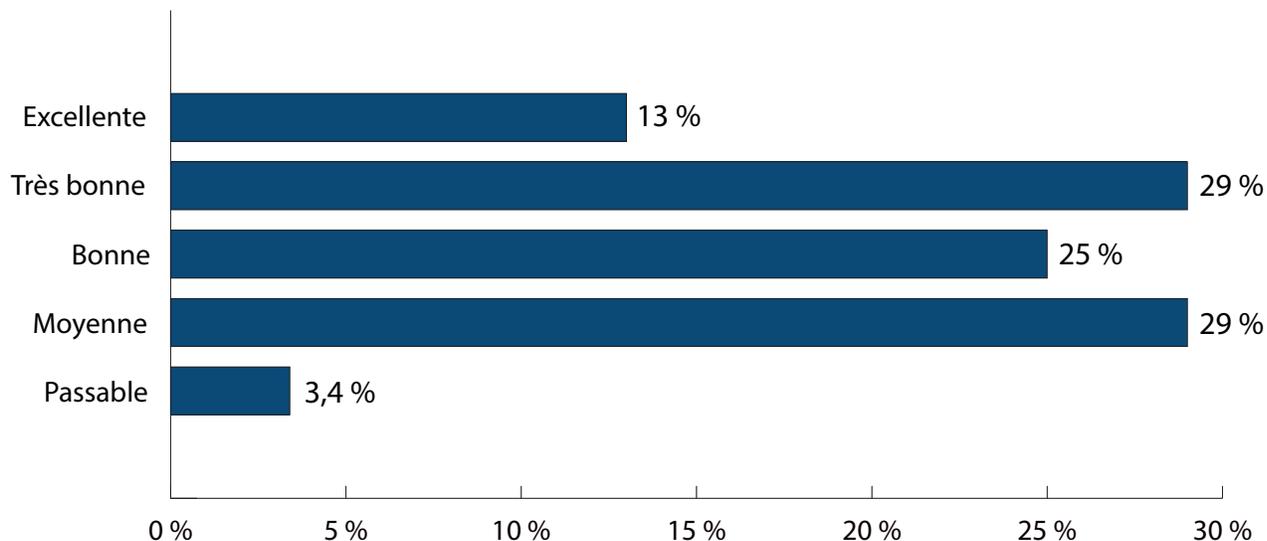
### Organisations ayant mentionné dans leur plan d'action que des personnes handicapées et leur représentants ont été consultés pour son élaboration



## La qualité des plans d'action continue de s'améliorer

En 2019-2020, la qualité globale des plans d'action continue de s'améliorer. En effet, 67 % des plans d'action produits par les ministères, les organismes publics et les municipalités sont de bonne, de très bonne ou d'excellente qualité.

### Qualité globale des plans d'actions



## Des exemples de mesures inscrites aux plans d'action en 2019-2020



### Ministère de la Famille : bonification du supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels

Afin d'améliorer le soutien offert aux familles, le ministère de la Famille a prévu bonifier le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels.



### Ville de Baie-Comeau : des permis gratuits pour l'adaptation de domicile ou l'accessibilité d'un bâtiment

Pour inciter les entrepreneurs à rendre leur bâtiment accessible et pour soutenir les personnes dans l'adaptation de leur domicile, la Ville de Baie-Comeau a offert la gratuité du permis pour l'adaptation d'un domicile ou d'un bâtiment pour les personnes handicapées.



### **CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal : des employés formés sur l'employabilité**

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a prévu offrir une formation sur l'employabilité, donnée par Action main-d'œuvre inc., à ses employés concernés par le processus d'embauche.



### **Hydro-Québec : plus de stages pour les étudiants handicapés**

Hydro-Québec a prévu augmenter de 30 % le nombre de stages offerts aux étudiants handicapés au sein de l'organisation.



### **Ville de Joliette : une préoccupation pour l'accessibilité dans sa politique événementielle**

La Ville de Joliette a intégré un volet accessibilité dans la rédaction de sa politique événementielle afin d'encourager les organisateurs à présenter des événements accessibles.



### **MTQ : du financement pour des projets liés aux infrastructures et aux embarcations de transport maritime**

Afin de faciliter l'accès à tous les installations et équipements de transport maritime, le ministère des Transports a prévu soutenir financièrement les projets des organismes visant à faciliter l'accès des personnes ayant une incapacité liée à la mobilité aux infrastructures et aux embarcations de transport maritime.



### **Ville de Saint-Hyacinthe : un parc accessible aux personnes handicapées**

La Ville de Saint-Hyacinthe a prévu la conception et le développement d'un parc comportant des aires de jeux adaptées pour les enfants ayant divers types d'incapacités.

Office des personnes  
handicapées

Québec 